

bouillie bordelaise manica®

UTILISABLE EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
(RÈGLEMENT CE/834/2007)

20% DE CUIVRE MÉTAL NEUTRALISÉ À LA CHAUX ÉTEINTE
FONGICIDE À USAGE AGRICOLE

COLOREE ET NON COLOREE




Vivagro

WWW.VIVAGRO.FR

4 voie Romaine, Bat C.Espace France 33610 Canéjan

Bouillie Bordelaise 20% (20% de Cuivre). La Bouillie Bordelaise Manica est une poudre mouillable prêt à l'emploi.

Tableau des usages autorisés

USAGE:	DOSE:	UNITE:
NOYER: trait. parties aériennes bactérioses	1.25	KG/HL
PECHER: trait. parties aériennes cloque	2.50	KG/HL
PECHER: trait. parties aériennes dépérissement bacterien	0.625	KG/HL
POMME DE TERRE: trait. parties aériennes mildiou	25	KG/HA
POMMIER: trait. parties aériennes tavelure	1.25	KG/HL
TOMATE: trait. parties aériennes mildiou	6.25	KG/HA
TOMATE: trait. parties aériennes bactériose	20	KG/HA
VIGNE: trait. parties aériennes mildiou	7.50	KG/HA
VIGNE: trait. parties aériennes necrose bactérienne	20	KG/HA

Conditions d'emploi

Bouillie Bordelaise Manica doit s'utiliser en applications préventives

DAR: 21 jours pour la vigne

DAR: 3 jours pour tous les usages sauf sur la vigne

5 applications en vigne maximum/ha/an

ZNT: 5 mètres sur tous les usages

DRE: 24 heures



AMM: 9300571

Fongicide recommandé pour l'Agriculture Biologique.

Conforme au règlement (CE) n° 834/2007 au conseil du 28 juin 2007.

